



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-trois le 21 février à 18h45  
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
Présents : 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 17/02/2023

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,  
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,  
Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Roland SEUX,  
Christiane PAUZON, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE,  
Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS, Bernadette PELISSIER,  
Valérie GAGNE,

Excusés :

Denis CLAMENS qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT  
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Danièle VALLERY  
Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Serge ABOULIN  
Secrétaire de séance : Bernadette PELISSIER

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION REGION POUR LA RENOVATION DU CENTRE  
SOCIO CULTUREL**

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation du Centre Socio Culturel construit en 1985 : ce bâtiment utilisé au quotidien par toutes les associations, les acteurs de la vie sociale de la commune et les différents partenaires n'a fait l'objet d'aucun travaux et présente un état des lieux prouvant qu'il convient de réhabiliter ce bâtiment pour continuer à offrir à tous les utilisateurs un lieu chaleureux et convivial.

Le projet de réhabilitation à venir présente un double objectif :

- engager des travaux de réhabilitation du bâtiment ancien pour répondre aux exigences environnementales actuelles et permettre ainsi des économies d'énergie,
- engager une véritable démarche de projet social identifiant le Centre Socio Culturel comme moteur social de la commune.

Ce projet bénéficie d'une subvention au titre de la DSIL 2019 pour un montant de 417 987 €. Il est également éligible à une subvention auprès de la Région dans le cadre du contrat ambition Région.

...

2023-13



Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de solliciter cette subvention auprès de la Région AURA, selon le plan de financement suivant :

Le budget prévisionnel de ce projet est évalué à ce jour à 1 035 000 € HT.

DEPENSES PREVISIONNELLES	Description		Montant HT
	Travaux		900 000.00 €
	Imprévu		45 000 €
	Honoraires de maîtrise d'œuvre		90 000.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 035 000 €</b>	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Financier	Montant	%
	Etat DSIL 2021 (attribution 2021 : 52% sur une dépense subventionnable de 809 909 €)	417 987 €	40 %
	Région AURA	351 900 €	34 %
	DEPARTEMENT	60 000 €	6 %
	TOTAL Aides Publiques	829 887 €	80 %
	Autofinancement	205 113 €	20 %
	TOTAL Financement	1 035 000 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le plan de financement ci-avant exposé ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région AURA au taux le plus élevé possible ;
- **CHARGE** monsieur le Maire de déposer le dossier de demande de subvention dûment complété, d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce projet.

Le Maire,  
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,  
Bernadette PELISSIER

Fait et délibéré le 21/02/2023  
Pour extrait certifié conforme